

Les partis politiques et l'immigration

Au mois de novembre 1988 l'ASTI avait soumis aux partis politiques un questionnaire sur l'immigration

Ce questionnaire permet de constater les concordances et dissonances entre les partis quant à l'analyse de la situation actuelle. Le PCL et l'initiative écologique GLEI n'ont pas répondu, malgré plusieurs rappels.

Le texte complet (textes et réponses) peut être obtenu à l'ASTI (tél.:43 83 33).

Parcourons quelques-unes des réponses fournies: Pour expliquer la proportion de 27% d'étrangers parmi la population du Grand-Duché les 4 partis (PCS, POSL, PD et GAP) font référence à l'appel à la main d'oeuvre étrangère lancé par les gouvernements successifs et les employeurs. Le PCS est le seul à ne pas admettre de lien entre la présence étrangère et l'engagement des autorités luxembourgeoises pour l'installation et le maintien des institutions européennes d'une part et le développement de la place financière d'autre part.

Si les 3 partis "traditionnels" reconnaissent la nécessité démographique comme cause de l'immigration, le PCS y ajoute "la nécessité économique et la forte poussée des ressortissants de certains pays d'émigration".

La question d'un seuil à ne pas franchir a été posée: seul le PCS reconnaît un seuil-limite, à savoir "l'actuel (qui) ne devrait pas être dépassé."

L'analyse historique présentée par l'ASTI était formulée de la façon suivante: "L'histoire nous montre que l'immigration au Luxembourg, basée depuis son

origine il y a un siècle, sur des hommes seuls, avec contrats de travail à durée limitée ou saisonniers, a changé à la fin des années 50/début des années 60 pour une immigration familiale.(...) Avant 1960 l'immigration familiale était l'exception, après elle devient la règle. La situation actuelle se caractérise donc par rapport à celle d'il y a plus de 25 ans par une présence massive et souhaitée de familles étrangères et ce à travers tout le pays. Cette situation est nouvelle dans l'histoire de l'immigration au Luxembourg. Le nouveau modèle coïncide avec la baisse de la natalité des Luxembourgeois."

Cette analyse est partagée par les 4 partis, à quelques détails près. Peut-on en conclure que les discours lénifiants sur l'intégration réussie des Italiens seront mis au placard, puisqu'il est entendu que l'on ne peut comparer la situation de l'époque, caractérisée par une forte rotation, à celle d'aujourd'hui où la stabilité est souhaitée par les autorités et se laisse vérifier (cf. l'article dans ce numéro: "La durée de séjour des étrangers")?

Les partis avaient été questionnés sur les dangers qui risquent d'entraver la cohabitation entre Luxembourgeois et étrangers. A noter qu'aucun des 4 ne voit dans la présence étrangère un risque pour l'identité luxembourgeoise!

Il faut constater une concordance de vue du POSL, PD et GAP quant au danger pour la cohabitation que constituent la montée de la xénophobie et son exploitation à des fins politiques. L'absence de politique explicite dans les domaines de l'accueil, de l'école et du logement est regrettée par le PD et la GAP, partis d'opposition, et aussi - curieusement - par le POSL, parti au gouvernement. Le PCS voit un risque dans les "groupements extrémistes pour et contre les immigrés". Sans doute le PCS pense-t-il à des groupe-

Le PCS voit un risque dans les "groupements extrémistes pour et contre les immigrés".

ments aussi extrémistes "pour immigrés" que le Parlement Européen ou le très sage Conseil Economique et Social luxembourgeois, qui tous les deux préconisent le droit de vote communal.

L'ASTI demandait encore aux partis politiques quelles étaient à leur avis les mesures essentielles prises pendant les 10 dernières années dans le domaine de la cohabitation entre Luxembourgeois et étrangers. PCS, PD et POSL n'y concordent que sur un seul point: les commissions consultatives communales. Or il faut savoir qu'à l'exception de Rumlange, ces commissions n'ont été prises en compte par aucun collègue échevinal, c'est à dire par aucun des trois partis

Quant à l'esprit de tolérance et la lutte contre la xénophobie, seul le PCS trouve suffisant les efforts faits au Luxembourg. Parmi les mesures devant rapprocher luxembourgeois et étrangers tous les partis sont d'accord à prendre au sérieux et à préciser les compétences des Commissions Consultatives et du Conseil National de l'Immigration ainsi qu'à introduire le droit de vote aux Chambres Professionnelles. Or, rien n'a été fait dans aucun de ces domaines. Bien pire, le règlement grand-ducal actuellement soumis au Conseil d'Etat qui doit préciser les compétences des Commissions Consultatives est aux dires de certains membres du PCS sans aucun contenu.

Serge